

A cause de Hollande, combien y aura-t-il de patrons décapités comme Hervé Cornara ?

écrit par Philippe Le Routier | 3 juin 2016



Dans [son article](#) sur la cour de cassation qui s'en remet à la Cour européenne de Justice pour juger des litiges autour du voile en entreprise, Christine Tasin écrit : *» Une bonne nouvelle dans ce désastre, c'est que l'avocat général de la CJUE propose non seulement de permettre à une entreprise de décider ou pas d'accepter le voile ... »*

Si je peux me permettre, ça n'est pas une bonne nouvelle, c'est une catastrophe !

On parle, assez peu et très imprécisément dans les médias officiels de la réforme du code du travail.

Pourquoi cette discrétion ?

Pourquoi l'Etat ne décide pas ? Préférant laisser ce soin à Bruxelles.

Pour que les Français-de-papier puissent penser que ce qui sera LÉGAL ne sera au final qu'une décision ARBITRAIRE de leur employeur !

Notre « président » , ses ministres, ne sont pas totalement idiots, ils savent que même leurs voitures blindées ne suffiraient pas à les mettre à l'abri de ces électeurs potentiels qu'ils cajolent pourtant à longueur d'années depuis 40 ans maintenant ...

Ils vont donc mettre les patrons en première ligne, sans se soucier de ce que le patron qui aura décidé d'interdire le voile dans son entreprise risque fort d'avoir à faire face à la colère des barbus outrés par le fait que d'autres hommes qu'eux-mêmes puissent voir la chevelure de leurs épouses.

Pour résumer, les représentants de l'état ne risqueront absolument RIEN !

Les patrons de PME ou de moyennes entreprises ... Risquent « juste » de subir le même sort que Hervé Cornora, mais ça, Hollande et sa clique s'en contrefoutent, je me demande même s'ils y pensent.